

Sur le chemin de l'égalité des chances



Philippe TAILLARD
RÉDACTEUR EN CHEF

En 1975, la création du collège unique – avec la loi Haby – a généré les conditions de l'égalité des chances en donnant accès à l'enseignement secondaire à tous les jeunes. Déjà en 1937, Jean Zay, alors ministre de l'Éducation nationale, plaidait que les capacités intellectuelles n'étaient pas l'apanage des enfants des classes aisées et que la société aurait tout intérêt à accorder le maximum de chances au plus grand nombre de jeunes. À l'époque, son projet trop novateur n'avait pas abouti.

Quarante ans après, nous avons gagné la bataille du nombre – plus des trois quarts d'une classe d'âge obtient le baccalauréat. Mais, dans le même temps, l'hétérogénéité des élèves est devenue une épreuve pédagogique fondamentale, pour les enseignants de collège en particulier. Prendre en compte la diversité des élèves, sortir du cadre trop uniforme, adapter les méthodes pédagogiques sont les conditions indispensables de réussite de ce collège unique. Olivier Galland, dans son livre *Les jeunes français ont-ils raison d'avoir peur?*, caractérise la situation par cette formule lapidaire « égalité des chances = inégalité de traitement ».

Avec les enseignements pratiques (EPI) qui promeuvent la pédagogie de projet et l'interdisciplinarité, avec de l'accompagnement personnalisé pour prendre en compte les besoins propres des élèves, avec la modification des cycles pour réduire l'écueil de l'entrée en sixième, la réforme du collège offre les moyens d'une adaptabilité pédagogique attendue face à la diversité des élèves.

Quel rôle est assigné à la technologie ?

Le cycle 3 relie désormais le CM1, CM2 et la 6^e dans un souci de continuité pédagogique. Un enseignement unique de « sciences et technologie » est créé pour

ces trois années. Il concourt à la construction d'une première représentation du monde naturel et artificiel dans lequel vit l'élève. La technologie à part entière n'apparaît qu'en 5^e. Son enseignement vise l'appropriation d'une culture faisant de l'élève un acteur responsable de l'usage des technologies. Il a pour finalité de donner des clés pour comprendre l'environnement technique contemporain et des compétences pour agir. Il favorise les activités d'investigation, de modélisation, de réalisation et de projet collaboratif. Grande nouveauté, un enseignement d'informatique, dispensé à la fois en mathématiques et en technologie, fait son apparition. Nous vivons, travaillons, apprenons entourés de systèmes qui traitent des données, nous assistent et parfois même décident pour nous. Peut-on alors ne pas connaître l'informatique ? Très clairement, non ! Ainsi, les notions d'algorithmique et de programmation seront traitées dans les deux disciplines avec une pédagogie de projet, active et collaborative.

Le défi est donc lancé aux enseignants – et aux inspecteurs – de mathématiques et de technologie de partager et de collaborer pour réussir cet objectif ambitieux de former nos collégiens au numérique. Au moment où l'enseignement pratique, la pédagogie de projet et l'interdisciplinarité sont autant promus, ces deux disciplines ont obligation de travailler ensemble. Un « repli disciplinaire » serait même contraire à l'esprit de la réforme.

P. Taillard

Vos réactions : philippe.taillard@reseau-canope.fr

TECHNOLOGIE

est une publication de Réseau Canopé, 1, avenue du Futuroscope
Téléport 1 – CS 80158
86961 Futuroscope Cedex
Tél. 05 49 49 78 78
Fax. 05 49 49 75 05
Courriels :
revues@reseau-canope.fr
revue.technologie@reseau-canope.fr

Les articles publiés dans cette revue n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Marc Merriaux

RÉALISATION
Canopé Chasseneuil/DETP

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Sous l'égide de l'Inspection générale des sciences et techniques industrielles représentée par **Jean-Michel Schmitt**, inspecteur général de l'Éducation nationale

RÉDACTEUR EN CHEF

Philippe Taillard, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional STI, délégué académique au numérique
Tél. 06 08 22 50 35 (vendredi après-midi)

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Stéphane Gaston, chef de travaux au lycée Gustave-Ferrié de Paris (75010)

ASSISTANTE DE RÉDACTION

Valérie Pérez, professeur agrégé de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois (93)

RÉDACTEURS

Éric Félice, chef de travaux au lycée Amyot-d'Inville de Senlis (60)

William Fourmental, professeur de sciences industrielles de l'ingénieur à l'IUT de Cachan (94)

Loïc Josse, professeur de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Louis-Le-Grand (75005)

Benoît Pascal, professeur de technologie au collège Eugène-Chevreur de L'Hay-les-Roses (94)

Jérôme Prouzat, inspecteur de l'éducation nationale STI

Jacques Riot, professeur agrégé de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Jean-Macé de Vitry-sur-Seine (94)

Christophe Ultré, professeur de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée la Martinière Diderot de Lyon (69001)

Jonathan Van Rhijn, professeur agrégé de sciences industrielles de l'ingénieur au lycée Gustave-Eiffel de Cachan (94)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Michel Zelvelder

MISE EN PAGES
Michaël Barbay
Isabelle Soléra

IMPRESSION

Jouve 1, rue du Docteur-Sauvé, 53100 Mayenne

RÉGIE PUBLICITAIRE ET PARTENARIATS
Catherine Rastier Tél. 05 49 49 78 55
catherine.rastier@reseau-canope.fr

RELATIONS ABONNÉS Renseignements
Tél. 03 44 62 43 98 Fax 03 44 12 57 70
Courriel : abonnement@reseau-canope.fr

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : Pneumatique de voiture
© JACQUES RIOT

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2016
ISSN 0768-9454 CPPAP 0708 B 07953
© Réseau Canopé, 2015

Dans un souci de développement durable, Technologie est imprimé sur des papiers certifiés PEFC.